



#### .... Des agents et du service public.

Depuis plusieurs années la DGCP nous annonçait un nouvel outil informatique moderne et performant pour assurer la gestion des collectivités locales. Voilà un an que l'implantation progressive d'Hélios dans les postes comptables a été engagée et les premiers bilans sont loin d'attribuer le prix d'excellence que, compte tenu de l'investissement financier exorbitant consacré à la « chose », chaque agent était en droit d'attendre de cette nouvelle panacée informatique.

Tant sur le plan de son fonctionnement en réseau, que sur le plan de ses fonctionnalités à l'utilisation, Hélios est **un loupé magistral**. Qu'en dire d'autre au vu des fréquentes éconnexions intempestives, de l'allongement des délais de traitements des tâches à accomplir qu'il s'agisse de prises en charge, d'encaissement, de virement, de recouvrement ou de consultation ? **Des exemples ?**

- Pas moins de **5 écrans successifs** réclamant au minimum **le service de 2 rubriques par écran** pour pratiquer **1 encaissement**, soit comparé à DDPAC : **3 fois plus de temps**.
- **Impossibilité d'accès au dossier d'un débiteur** sans connaître le code de la collectivité auprès de laquelle il est redevable.
- **Impossibilité de fournir un bordereau de situation à un usager dès lors qu'il n'est plus redevable dans Hélios** puisque la demande de bordereau de situation ne peut se faire que par la référence du dossier débiteur. Or Hélios ne donne plus accès à un dossier débiteur soldé. **Hélios n'assure donc un service public digne de ce nom qu'aux mauvais payeurs !**
- **Impossibilité d'effectuer lui-même le paiement d'un mandat** pour l'agent qui est intervenu sur l'identité ou l'adresse du bénéficiaire. **Hélios semble être configuré selon le principe que chaque agent est un fraudeur potentiel !**

Etc....

Avec Hélios, donc, le flux de traitement des tâches est ralenti et les agents devant leurs piles de bordereaux à traiter qui prennent du volume s'inquiètent. On entend dans les services concernés parler d'insomnies, de poussées d'eczéma, de crises de psoriasis. On est témoin de crises de rage et de déprime devant les divers dysfonctionnements du labyrinthe informatique qu'est Hélios.

Le service public n'est pas mieux loti devant les difficultés et le temps nécessaire pour consulter le dossier d'un usager (quand on y parvient !) qui pose une simple question sur son compte au guichet ou par téléphone.

La sagesse et un minimum de discernement devraient inciter la DGCP à geler le programme des installations d'Hélios dans les postes et services tant que l'application n'aura pas été corrigée et rendue efficace. Au lieu de ça, il semble qu'au contraire la DGCP manifeste le désir d'accélérer le programme des installations. **Quand nos penseurs et décideurs de Bercy, comme les membres des directions locales, seront-ils estimés et récompensés à l'aune de l'efficacité et de la performance (comme c'est le cas pour les agents des services) et non plus à leur rapidité pour mettre en œuvre la pseudo modernité imposée unilatéralement par le ministère ? Quand les Directeurs de toutes catégories, comme les TPG et leurs Fondés de Pouvoir seront-ils plus soucieux du service du public que du service de leur hiérarchie et de leur petit plan de carrière ?**

**La CGT-Bas-Rhin réclame le gele du calendrier des installations d'Hélios tant que cette application sera aussi handicapante pour nos services, ceux des collectivités locales et les usagers.**

---

## **AUTORISATION DE DIFFUSION D'INFORMATION**

Nom .....

Prénom .....

Grade .....

Poste d'affectation .....

Autorise la section CGT Bas-Rhin à me faire parvenir les informations syndicales sur ma messagerie électronique de mon lieu de travail

Date :

Signature :

**Coupon à retourner à la section CGT**

**Trésorerie Générale du Bas-Rhin  
Case CGT  
25, Avenue des Vosges  
67070 Strasbourg CEDEX**

**TRESORERIE GENERALE CASE SNT CGT 25, avenue des Vosges 67070 STRASBOURG CEDEX**  
**Tél** : 03.88.00.62.73, **mail** : jean-michel.chairon@cp.finances.gouv.fr,  
**site** : [www.tresor.cgt.fr/67/](http://www.tresor.cgt.fr/67/)